



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 23 août 2021

**ELECTIONS TRANS-SUR-ERDRE :
Élection municipale et communautaire partielle intégrale
Rappel des modalités de déclaration de candidature**

Conformément aux dispositions de l'article L270 du code électoral, un conseil municipal d'une commune de plus de 1000 habitants, qui a perdu le tiers ou plus de ses membres, doit procéder à une élection municipale et communautaire partielle intégrale.

Le conseil municipal de Trans-sur-Erdre ayant perdu le tiers de ses membres, les électrices et les **électeurs sont convoqués à un nouveau scrutin qui aura lieu le dimanche 19 septembre 2021, pour le premier tour, et le dimanche 26 septembre 2021, en cas de second tour.** Il sera procédé à l'élection partielle intégrale de quinze conseillers municipaux et un conseiller communautaire au scrutin de liste à deux tours.

Le scrutin sera ouvert de 8h00 à 18h00. En l'absence de majorité absolue au premier tour, il sera procédé à un second tour de scrutin le dimanche 26 septembre 2021 aux mêmes heures.

Les déclarations de candidatures se feront sur rendez-vous à la sous-préfecture de Châteaubriant-Ancenis 22 rue Gabriel Delatour - 44 110 Châteaubriant.

- **pour le premier tour** : les mardi 31 août et mercredi 1er septembre 2021 de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 et le jeudi 2 septembre 2021 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

- **en cas de second tour** : le lundi 20 septembre 2021 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, et le mardi 21 septembre 2021 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

CAMPAGNE ELECTORALE :

Pour le premier tour, la campagne électorale sera ouverte le lundi 6 septembre 2021 et sera close le samedi 18 septembre 2021 à minuit.

En cas de second tour, la campagne électorale sera ouverte le lundi 20 septembre 2021 et sera close le samedi 25 septembre 2021 à minuit.

**Retrouvez toutes les informations relatives à ce scrutin et notamment
les modalités de dépôt de candidatures :**

<https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Elections/Elections-partielles-2021>

**Préfecture de la Loire-Atlantique
Service régional de la communication interministérielle**